

d'une part, d'autant plus pluriel qu'il vit dans des sociétés dont les champs sociaux sont hautement différenciés. Il est, d'autre part, conçu comme étant à la recherche de certaines perspectives futures fondamentales lui permettant de s'unifier en donnant un certain sens – susceptible de révision – à l'ensemble des expériences (y compris celles qu'il anticipe) formant son existence.

On saura gré à Mark Savickas d'avoir donné un exposé systématique – et très clair – de son modèle, de s'être attaché à définir avec précision ses concepts fondamentaux et, surtout, d'avoir proposé, en référence à ses analyses, un modèle de délibération de conseil en orientation précis et relativement concis. Si la mise en œuvre de la première phase ne devrait pas poser de difficultés particulières aux psychologues du conseil, la préparation de la deuxième est beaucoup plus complexe. La mise au point du portrait du consultant par le conseiller suppose en effet, non seulement une grande finesse d'analyse de sa part, mais aussi et surtout une conscience aigüe de ses propres problématiques et conflits, afin de ne pas introduire dans ce portrait une cohérence qui ne s'y trouverait pas ou bien encore une cohérence qui renverrait davantage à sa propre histoire de vie plutôt qu'à celle du consultant. Pour la même raison, les échanges, questions, rétroactions, mises au point, etc. de la deuxième session supposent non seulement une grande capacité d'écoute de la part du conseiller, mais aussi une habileté à s'interroger sur ses propres manières de voir et attentes dans l'existence. Mark Savickas attire l'attention des lecteurs de son ouvrage sur ces différentes difficultés. On ne peut donc que souhaiter qu'un éditeur français en publie rapidement une traduction. Alors des pratiques supervisées de formation à l'entretien de construction de carrière ne devraient pas tarder à se mettre en place en France, comme c'est déjà le cas dans les pays de langue anglaise...

Jean Guichard

Rayna, S., Rubio, M.-N., Scheu, H. (2010).
Parents-professionnels : la coéducation en questions.
Toulouse : Érès.

L'ouvrage en question ici se situe dans le prolongement de la journée d'étude internationale qui a eu lieu à Strasbourg en 2009 sur la coéducation dans le champ de l'enfance. Il comprend onze chapitres reprenant les interventions des quinze conférenciers de cette journée. La formule retenue ici d'un « *ouvrage multivocal* » permet de rendre compte de la diversité des réalités que la notion de coéducation recouvre et de faire apparaître sa complexité grâce à une multiplicité et un entrecroisement d'approches, de regards appuyés sur des points de vue théoriques et des

disciplines variées (sociologie, psychologie, pédagogie, etc.) dans des contextes différents (institutions éducatives, pays). Sans viser à l'exhaustivité ou procéder à des comparaisons, cette formule amène à la déconstruction des discours dominants sur le sujet et à une décentration propice à l'adoption d'un autre angle de vue que celui communément pris pour comprendre la coéducation.

Dans une introduction claire et concise, les trois directrices de la publication, S. Rayna, M.-N. Rubio et H. Scheu, évoquant les grandes étapes d'un long travail à l'échelle de l'Europe, situent l'ouvrage dans un processus de réflexion partagée et à laquelle chaque auteur apporte sa contribution.

Plusieurs chapitres proposent une analyse inscrite dans le contexte français. C'est ainsi que l'on voit N. Fraïoli traiter des services de la petite enfance sous l'angle de la socialisation qu'elle voit comme « un analyseur de l'existence d'une coéducation » à travers différentes trajectoires de celle-là, marquée aujourd'hui par une diversification des schémas familiaux et l'image d'une éducation partagée entre la cellule familiale et les différents modes d'accueil. H. Scheu, quant à elle, considère du côté des accueillants, la coéducation dans les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP). G. Neyrand examinant l'évolution de ces mêmes LAEP en France et F. Jésus, celle des crèches, décèlent chacun de leur côté, entre autres risques, celui d'un contrôle social des parents dans ces institutions. G. Neyrand voit dans les LAEP des « *espaces en tension* » entre plusieurs modèles, les uns à base d'implication des citoyens, les autres d'un type « managérial » inadapté, selon lui, au secteur envisagé. Cette dimension politique se trouve aussi chez F. Jésus lorsqu'il s'efforce de dégager les « *principes et enjeux démocratiques de la coéducation* » à partir de l'évolution des crèches marquée par leur ouverture aux parents et à leurs enfants ainsi que par l'encouragement des pouvoirs publics sous la forme, par exemple, de la mise en place de conseils de crèche. L'école maternelle n'est pas oubliée : dans son examen P. Garnier dégage plusieurs modèles d'action chez les intervenants dans la coéducation.

Les autres chapitres de l'ouvrage se rapportent à d'autres contextes. En se demandant « à qui appartient l'enfant ? », F. Hurstel apporte son point de vue théorique de psychanalyste, ce qui l'amène à explorer « quelques représentations conscientes et inconscientes qui favorisent ou entravent la coéducation » et à mettre en perspective sa pratique, en France, avec les pratiques éducatives d'une ethnie du Togo. Pour le Japon, M. Hoshi-Watanabe donne à voir comment les Japonais ont pu développer, depuis plusieurs décennies, une diversité de pratiques favorisant une coéducation prise au sens d'une collaboration parents-professionnels et entre parents, voire d'un soutien à la parentalité, en particulier aux mères au foyer, avec le développement de nombreux LAEP dans les crèches. En même temps, elle montre que ces pratiques coéducatives, inscrites dans une certaine tradition, sont mises à

l'épreuve de l'individualisme et de la privatisation actuels des services notamment. En Italie, T. Musatti, S. Mayer, et M. Picchio montrent comment l'implication des familles dans le travail éducatif s'inscrit dans certains contextes politico-culturels locaux depuis plus de cinquante ans et contribue au développement de services éducatifs dans lesquels les LAEP sont insérés, permettant aux familles d'exprimer une diversité d'attentes qu'il s'agit de comprendre et de prendre en compte. En Belgique, M. Vandenbroeck et G. Roets, interrogent les « *relations de pouvoir dans les relations quotidiennes* » entre des mères migrantes et les professionnels. Par essence asymétriques au départ, ces relations peuvent, de l'avis des auteurs et grâce à l'écoute, au dialogue et à la recherche partagée de solutions inédites, engager davantage de réciprocité entre les acteurs et déboucher sur la découverte d'autres possibles. Elles peuvent constituer les prémisses de la formalisation d'une coéducation fondée sur des processus démocratiques.

De la lecture de ces chapitres, chacun retiendra sans doute aisément l'idée d'une « *pluralité de significations* » déjà évoquée dans le premier chapitre par S. Rayna et M-N Rubio. Elles y déclinent le « *coéduquer* » sous les diverses modalités du « *éduquer avec, s'éduquer avec, participer* » en insistant sur la part, encore insuffisante, qui doit revenir aux enfants dans ces divers processus.

Prenant acte de la diversité des éclairages apportés par les auteurs de l'ouvrage, G. Brougère note dans un dernier chapitre de conclusion que la journée de Strasbourg « *n'a pas permis de construire une notion commune à tous les intervenants* » mais qu'elle a fait apparaître « *l'idée essentielle qu'il n'y a jamais d'éducation isolée* ». Si l'on considère l'éducation comme un processus social aboutissant à des apprentissages, elle est dans la réalité à la fois ou en même temps une coéducation et une multi-éducation qui implique une grande variété de lieux éducatifs, de situations et d'acteurs, dont les enfants. Ceci implique que chaque instance participe à l'éducation de l'enfant sans prétendre, ce faisant, à une quelconque primauté. G. Brougère se distancie par là d'une coéducation qui, faisant de l'éducation l'affaire quasi exclusive des professionnels, confinerait les parents dans un rôle subalterne et laisserait de côté les multiples dispositifs produisant des effets d'apprentissage.

Cette conclusion invite à revisiter les conceptions de l'éducation ouvrant par là des perspectives multiples : points à débattre, à approfondir, sujets de réflexion, nouveaux développements d'un ouvrage dont chaque chapitre constitue déjà un « *work in progress* », donc une étape dans un processus entamé depuis longtemps.

Florence Pirard